

AR Prefecture016-211602362-20230310-D_2023
Reçu le 24/04/2023

Les petits débrouillards

40,00 €

F.S.L GIP Charente Solidarités

730,00 €

9 213,94 €**6284 Redevance pour service rendu**

GrandAngoulême - Redevance spécial OM

11 497,00 €

62876 participations aux groupements

GrandAngoulême - Service Conseil en Energie Partagé

1 000,00 €

GrandAngoulême - Service ADS

10 667,00 €

11 667,00 €**65548 autres contributions**

ATD 16 - Volet numérique

3 183,04 €

ATD 16 - Assistance à maîtrise d'Ouvrage

2 037,31 €

Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente

11 287,75 €

Syndicat Mixte de la Fourrière

2 115,00 €

18 623,10 €

Monsieur Hugues BARBE (Président du Syndicat de la Fourrière) et Monsieur Michel CARTERET (Président de l'ATD16) ne prennent pas part au vote.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, avec 16 voix pour, DECIDE :

- de VALIDER les montants des participations,
- d'INSCRIRE chacune de ces participations aux articles correspondants.

Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 10/03/2023, transmis en sous-préfecture et rendu exécutoire le 24/04/2023

Le Maire,
Michel CARTERET



Pour le Maire et par délégation,

L'adjoint au maire, M REVEREAULT